



## LE CUI CAE DANS LES ACTIVITÉS SPORTIVES, RÉCRÉATIVES, ARTISTIQUES ET DE LOISIRS, C'EST POSSIBLE.

Le secteur de l'animation est impacté par les nouveaux rythmes scolaires qui doivent donner lieu à une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires. L'ensemble des activités proposées aux élèves au cours de la journée sont organisées de façon complémentaire, et aucun enfant n'est laissé sans solution de prise en charge avant 16h30. Pour cela, collectivités territoriales et associations se mobilisent pour assurer la meilleure prise en charge des enfants sur le temps périscolaire, en organisant des activités éducatives de qualité.

**Vous avez besoin d'un appui pour animer les temps périscolaires, assurer le transport des enfants, et mener à bien des projets éducatifs : le CUI-CAE peut-être une opportunité.**

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi est une mesure d'aide à l'emploi qui répond à vos besoins. Elle vous permet d'embaucher et d'alléger vos charges sociales.



### **VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE :**

**Une prise en charge mensuelle de l'Etat à hauteur de 60% à 80% du SMIC horaire brut pour une durée maximum de 24 mois.**

**Pour des postes qualifiés, vous avez la possibilité de rémunérer au-delà du SMIC horaire.**



**Les associations ou les collectivités territoriales sans salarié CAE depuis le 1er janvier 2015 peuvent bénéficier d'un taux de prise en charge de 90% pour le recrutement de publics spécifiques.**

# DANS VOTRE SECTEUR, LES MÉTIERS ET ACTIVITÉS LES PLUS RECHERCHÉS EN CUI CAE.

## MISSIONS À RESPONSABILITÉS/D'ENCADREMENT

- Responsable/Responsable adjoint(e) dans l'accueil collectif de mineurs
- Responsable administratif et financier
- Chargé(e) de mission projet éducatif
- Chargé(e) de communication

## MISSIONS D'INTERVENTION DIRECTE

- Animation d'activités culturelles, ludiques, sportives tout public
- Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- Animation socioculturelle (CCAS)
- Activités de transport scolaire
- Accueil et renseignements
- Maintenance des bâtiments et des locaux
- Nettoyage de locaux
- Secrétariat

## CE QUE PROPOSE PÔLE EMPLOI POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES :

- Une aide à la définition de votre besoin.
- Un appui au recrutement : présentation de candidatures correspondant à votre besoin en fonction de l'expérience ou de compétences ou aptitudes identifiées.
- Le montage de la convention, du plan de formation et d'accompagnement de votre futur collaborateur.



**Rapprochez-vous de votre pôle emploi pour effectuer votre demande d'aide à l'embauche ou appelez le 3995 (0,15€/min).**